COGECO COMMUNICATIONS

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble inc. publie ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2016

- ***Les produits ont augmenté de 43,3 millions $, ou 8,7 %, pour atteindre 540,3 millions $;***
- ***Le BAIIA ajusté(1) a augmenté de 25,3 millions $, ou 11,6 %, pour atteindre 244,1 millions $, comparativement à 218,9 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2015; et***
- ***Un dividende trimestriel de 0,39 $ par action a été déclaré, soit une hausse de 11,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2015.***

Montréal, le 12 janvier 2016 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 30 novembre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Pour le premier trimestre de l'exercice 2016 :

- Les produits ont augmenté de 43,3 millions $, ou 8,7 %, pour atteindre 540,3 millions $, stimulés par la croissance de 40,4 % du secteur des Services de câblodistribution américains et de 2,8 % du secteur des Services de données aux entreprises, les produits étant demeurés essentiellement stables au sein du secteur des Services de câblodistribution canadiens.
 - L'augmentation des produits des Services de câblodistribution américains découle principalement de la croissance interne, des taux de change favorables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de la récente acquisition de MetroCast Communications of Connecticut, LLC (le « réseau de câblodistribution au Connecticut ») au quatrième trimestre de l'exercice 2015;
 - L'augmentation des produits des Services de données aux entreprises découle des taux de change favorables;
 - Les produits des Services de câblodistribution canadiens sont demeurés essentiellement stables en raison de la diminution des unités de service primaire(2) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, facteur contrebalancé en partie par les hausses tarifaires et la croissance soutenue du secteur commercial;
 - Le BAIIA ajusté a augmenté de 25,3 millions $, ou 11,6 %, pour s'établir à 244,1 millions $, comparativement à 218,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2015, en raison essentiellement des facteurs suivants :
 - La diminution des honoraires de gestion versés à COGECO inc. (« COGECO ») au cours du premier trimestre de l'exercice en raison de la convention de services de gestion modifiée et mise à jour qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2015. Les honoraires de gestion sont maintenant payables mensuellement. Au cours de l'exercice précédent, les honoraires de gestion ont été versés en entier au premier trimestre, ce qui a donné lieu à une hausse des marges d'exploitation aux deuxième, troisième et quatrième trimestres;
 - Une hausse du BAIIA ajusté des Services de câblodistribution américains qui découle de la croissance interne, des taux de change favorables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de la récente acquisition du réseau de câblodistribution au Connecticut;
 - Une hausse du BAIIA ajusté des Services de données aux entreprises attribuable aux taux de change favorables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;
 - Une hausse du BAIIA ajusté des Services de câblodistribution canadiens qui est attribuable au nombre moins élevé d'initiatives de marketing par rapport au premier trimestre de l'exercice 2015, trimestre au cours duquel les services de vidéo numérique avancée TiVo ont été lancés en Ontario, conjugué aux améliorations continues de l'efficience opérationnelle;

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

(2) Représente la somme des clients des services de vidéo, d'Internet et de téléphonie.

- La marge d'exploitation(1) a augmenté au premier trimestre de l'exercice 2016, passant de 44,0 % à 45,2 %. Les marges d'exploitation se sont chiffrées à 51,8 %, 43,7 % et 33,6 %, respectivement, pour les secteurs des Services de câblodistribution canadiens, des Services de câblodistribution américains et des Services de données aux entreprises. La hausse enregistrée pour le trimestre découle principalement de la diminution des honoraires de gestion versés à COGECOu au cours du premier trimestre de l'exercice, qui s'explique par la convention de services de gestion modifiée et mise à jour entrée en vigueur le 1er septembre 2015, conjuguée à la hausse de la marge du secteur des Services de câblodistribution canadiens et à la stabilité de la marge du secteur des Services de câblodistribution américains, facteurs contrebalancés en partie par la légère diminution de la marge du secteur des Services de données aux entreprises;
- Le bénéfice de la période s'est chiffré à 61,1 millions $, ou 1,25 $ par action, contre 56,7 millions $, ou 1,16 $ par action, à la période correspondante de l'exercice 2015, ce qui représente une hausse de 7,8 % qui tient à l'augmentation du BAIIA ajusté, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des amortissements et des impôts sur le résultat;
- Les flux de trésorerie disponibles(1) se sont établis à 40,0 millions $, contre 64,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 24,9 millions $, ou 38,3 %. Cette diminution découle d'une différence temporelle du le calendrier des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs, ainsi que d'une hausse des impôts exigibles, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté;
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 96,1 millions $, contre 22,1 millions $, ce qui représente une augmentation de 74,0 millions $ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2015. L'augmentation enregistrée pour le trimestre est essentiellement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté conjuguée à la baisse des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, qui découle principalement des variations du fonds de roulement, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des impôts sur le résultat versés;
- Un dividende déterminé trimestriel de 0,39 $ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une augmentation de 0,04 $ par action, ou 11,4 %, par rapport au dividende déterminé de 0,35 $ par action versé au premier trimestre de l'exercice 2015;
- Au cours de sa réunion du 12 janvier 2016, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,39 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 février 2016; et
- Le 8 décembre 2015, la Société a apporté des modifications à son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions des modifications, l'échéance a été prolongée d'un an et, en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 22 janvier 2021.

« Dans l'ensemble, nos résultats ont été satisfaisants pour le premier trimestre du nouvel exercice », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble inc. « Notre filiale des Services de câblodistribution américains, Atlantic Broadband, a achevé avec succès l'intégration de son acquisition au Connecticut et elle continue de présenter des résultats solides, ce qui favorise la consolidation de notre présence sur le marché américain. De son côté, notre filiale des Services de câblodistribution canadiens continue de présenter des résultats satisfaisants. »

« En ce qui a trait à Cogeco Peer 1, l'intégration de nos unités d'exploitation est en grande partie terminée », a poursuivi M. Audet. « Nos équipes continuent de travailler avec diligence pour créer des portefeuilles de produits solides et concurrentiels et pour concevoir des stratégies de vente et de mise en marché. Je suis convaincu que l'énergie que nous consacrons actuellement à cet investissement, sous la supervision de l'excellente équipe de direction en place, nous aidera à atteindre la croissance à laquelle nous nous attendons pour ce secteur. »

« Je tiens également à souligner à quel point je suis fier de voir qu'une fois de plus en 2015 Cogeco Câble inc. a conservé sa solide position au classement annuel des conseils d'administration ''Board Games'' du *Globe and Mail*, dans lequel Cogeco Câble s'est classée dans le quart supérieur de l'ensemble des sociétés canadiennes. »

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble inc. est une société de communications. Elle est le 11e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Câble Canada au Québec et en Ontario, et aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband, dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut. Cogeco Câble inc. fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services de vidéo, d'Internet et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, Cogeco Câble inc. fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement géré, services d'informatique en nuage et services de TI gérés) grâce à ses 21 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network™ et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Source : Cogeco Câble inc.

Patrice Ouimet

Premier vice-président et chef de la direction financière

Tél. : 514-764-4700

Renseignements : Médias

René Guimond

Premier vice-président, Affaires publiques et communications

Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique pour les analystes financiers : **Le mercredi 13 janvier 2016 à 9 h 30** (heure normale de l'Est)

Les représentants des médias sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-800-505-9573**

Numéro d'accès international : **+1-416-204-9498**

Code de confirmation : **6162342**

Par Internet à l'adresse : corpo.cogeco.com/cca/fr/investisseurs/

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 19 janvier 2016, veuillez composer l'un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-888-203-1112**

Numéro d'accès international : **+1-647-436-0148**

Code de confirmation : **6162342**